

Circulaire de Rentrée 2015/2016

Bonjour et bonne saison à tous.

Comme chaque année je vous rappelle qu'il est dans votre intérêt de vous tenir au courant des changements de règlements.

Vous trouverez les nouveautés fédérales ici :

http://www.echecs.asso.fr/Reglements/Reglements2016/Modif2015_2016.pdf

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions

Dans un but de toujours simplifier davantage nos règlements ligues, on essaiera au maximum d'utiliser les mêmes règles que pour les nationales supérieures.

Voici cependant la liste des règles spécifiques à notre ligue pour cette saison

Nous aurons 3 groupes de N4 en 2016-2017 !

Cette « promotion » est due à la grande augmentation des licences dans notre ligue ce qui est une belle récompense pour tous ceux et celles qui œuvrent pour développer les échecs dans leur club.

En conséquence nous avons décidé de créer dès cette année un **3eme groupe en Ligue 1**, afin de limiter les déplacements et de supprimer les samedis de jeu.

Pour les montées et les descentes pour cette saison 2015-2016 :

Le premier de chaque groupe de Nationale 4 accédera à la Nationale 3, les deux derniers de chaque groupe (8eme et 9eme) sont susceptibles de descendre en ligue 1, mais probablement seulement le 9eme.

Les 2 premiers de chacun des 3 groupes de Ligue 1 monteront en N4 !

Le dernier de chaque groupe de Ligue 1 (7eme ou 8eme suivant le groupe) descendra en départementale.

Pour chaque division départementale le nombre de montée en Ligue 1 sera de 1 équipe par département puis 1 montée pour les deux départements ayant le plus d'équipes participantes en départementales.

Règles spécifiques à la Ligue 1 :

3.7.f) les 50% sont arrondis à l'inférieur pour donner 2 joueurs.

3.7.h) 3 joueurs français au lieu de 5.

Forfait d'une équipe compté 3-0 et non plus 5-0.

Compte tenu que le 3eme groupe de Ligue 1 a donné lieu à de nombreux repêchages assouplissement de la règle sur les joueurs mutés qui passent donc à 3 comme pour la N4.

Droits d'inscription :

Toute équipe de N4 doit s'acquitter d'une inscription de 31€

Toute équipe de Ligue 1 doit s'acquitter d'une inscription de 25€

Chèque à l'ordre de la Ligue du Languedoc Roussillon d'échecs
à envoyer à votre directeur de groupe avant le début du championnat.

Concernant les forfaits :

En Nationale 4, le forfait d'une équipe entraîne une pénalité de 50 € (30€ en Ligue 1).

A cette amende il a été décidé de rajouter une part variable en fonction des kilomètres de 0,2€/km non parcouru, afin d'éviter que l'amende à payer soit moins chère que le déplacement au match.

Si une équipe fait deux forfaits (en dehors d'un même W.E.), elle sera automatiquement rétrogradée dans la division inférieure la saison suivante et ne pourra pas être remplacée par une autre équipe du même club.

Amendes pour forfait individuel (N4 et Ligue 1) : 20€ à partir du 4eme forfait dans la saison, l'amende est doublée si le forfait individuel n'est pas annoncé à l'équipe adverse et au directeur de groupe 24h auparavant.

Comme pour les règlements FFE des divisions supérieures, les amendes sont doublées si l'infraction a lieu lors de la dernière ronde.

Bonnes parties à tous

Amicalement

Frédéric DIJOUX
Directeur Technique Régional